

Contrat de Plan Etat – Région : un investissement record de plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires

Pascal MAILHOS, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, et Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ont présenté, ce vendredi 7 octobre, le prochain Contrat de Plan Etat – Région (CPER) aux côtés des 12 Départements de la région. L’Etat et la Région investiront plus de 4,4 milliards d’euros pour financer les projets de nos territoires. Dans le Département de l’Allier, présidé par Claude RIBOULET, cela représente près de 189 millions d’euros d’investissements.

Ce CPER 2021 – 2027 est un record : jamais il n’y aura eu un investissement aussi important sur les grands projets portés par nos territoires. **4,4 milliards d’euros – à parts égales entre l’Etat et la Région** – permettront de financer les projets inscrits au sein du volet territorial du CPER, présenté ce jour.

Ce CPER est le fruit de 18 mois de concertation avec les Départements, les EPCI, les communes et les acteurs économiques de la région. Il répond à plusieurs objectifs :

- **Aménager le territoire** en finançant des équipements sportifs, des voies vertes, des établissements culturels, des aménagements touristiques, etc. ;
- **Soutenir l’activité économique pour créer des emplois** en misant sur l’industrie, l’innovation, la recherche, les énergies décarbonées et l’agriculture ;
- **Préparer l’avenir**, notamment via le volet ESRI du CPER, présenté également ce jour, et des infrastructures à destination de nos jeunes générations.

Concernant le volet ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation) du CPER : **Plus de 386 millions d’euros** seront dédiés aux projets de l’enseignement supérieur, de la recherche de l’innovation (**225 millions d’euros de la part de l’Etat, 160,67 millions d’euros de la part de la Région**). Ils seront répartis comme suit :

- Plus de 55 millions d’euros pour les sites universitaires de Clermont-Ferrand ;
- Près de 208 millions d’euros pour les sites universitaires de Lyon – Saint-Etienne ;



Lyon, le 7 octobre 2022

Page 2 / 3

- Plus de 83 millions d'euros pour le pôle universitaire de Grenoble Alpes Valence ;
- Près de 40 millions d'euros pour les sites de Savoie – Mont-Blanc.

Des projets pour nos territoires :

Depuis 1 an et demi, l'Etat, la Région, les Départements et l'ensemble des acteurs concernés ont œuvré, ensemble, pour identifier des projets nécessaires pour le développement de nos territoires. C'est ce qu'incarne ce nouveau CPER et les projets qu'il comporte.

Pour le département de l'Allier, présidé par **Claude RIBOULET**, **188,81 millions d'euros** seront investis via ce CPER. Plusieurs projets, identifiés en lien étroit avec le Conseil départemental, les EPCI et les communes du territoire, bénéficieront de cet investissement record :

- Rénovations du CREPS et de la Halle Double de Vichy
- Construction de la voie verte V75 "Montluçon, Moulins, Dompierre"
- Aménagement des accès et restauration du triptyque de la Cathédrale de Moulins
- Aménagement des berges de l'Allier à Moulins
- Aménagement du musée de la Visitation
- Aménagement d'ensemble du quartier Pierre-Leroux de Montluçon, dont aménagement des abords de la passerelle SNCF
- Réhabilitation et rénovation du Parc des Sources de Vichy
- Reconversion du site de l'ancienne base militaire aérienne de Saint-Pourçain-sur-Sioule en « Eco-centre »
- Soutien à la candidature Unesco de tous les sites clunisiens
- Investissements dans les exploitations agricoles : équipements photovoltaïques, ressource en eau, etc.
- Projets d'investissements dans les Petites Villes de Demain et les contrats région ville moyenne
- Rénovation urbaine (ANRU) : intervention sur le tissu urbain et contrats locaux
- Aides aux communes rurales



Lyon, le 7 octobre 2022

Page 3 / 3

-
- Investissements pour améliorer la sécurité dans les communes
 - Déploiement du très haut débit (THD) en dehors des zones couvertes par les opérateurs privés

Le CPER sera présenté à l'Assemblée plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre prochains avant une signature officielle. Concernant les volets métropolitains en cours de finalisation, ils seront présentés et adoptés ultérieurement. Enfin un avenant mobilité est prévu en 2023.

